

# Information devoirs surveillés

## EPS Apples-Bière et environs

L'ASIABE propose aux élèves de 3P à 8P un encadrement des devoirs scolaires pour les parents ne pouvant assumer cette tâche à la maison.

Les devoirs surveillés vont débuter le 12 septembre 2022 et auront lieu

**les lundis et mardis de 15h15 à 17h45**

**au collège Jura à Apples, Ch. des Collèges 1**

(descendre les escaliers sur la droite du collège)

Pour les élèves des autres collèges, les bus scolaires amèneront votre enfant à Apples. Toutefois, il est de votre responsabilité de venir le chercher lorsqu'il a terminé ses devoirs, ou l'autoriser à rentrer seul à son domicile.

Les devoirs surveillés auront lieu uniquement avec un minimum de 5 enfants inscrits pour jour et se termineront le 23 juin 2023.

Une participation de Fr. 7.- par séance vous sera demandée par trimestre. Ce montant sera perçu même si l'enfant ne se présente pas à l'une ou l'autre des séances.

Nous rappelons que les devoirs surveillés ne sont pas assimilables à de la garde. De ce fait, votre enfant aura l'obligation de quitter la structure dès que ses devoirs seront terminés. Si vous deviez avoir besoin d'un accueil de plus longue durée pour votre enfant, vous avez la possibilité de l'inscrire dans notre structure d'accueil parascolaire. Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet [www.asiabe.ch](http://www.asiabe.ch).

Pour inscrire votre enfant, merci de compléter le formulaire d'inscription en ligne sur le site [www.asiabe.ch](http://www.asiabe.ch), « inscription aux devoirs ».

Seules les inscriptions reçues par ce biais seront prises en considération. L'inscription en ligne n'assure nullement une place pour votre enfant. La participation aux devoirs surveillés sera possible seulement après réception de notre confirmation d'inscription écrite.

En cas de questions, je suis à votre disposition par mail [parascolaire@asiabe.ch](mailto:parascolaire@asiabe.ch) ou par téléphone au 076/352.62.76.

Christine Perret  
Directrice du parascolaire de l'ASIABE